

La **taxe de séjour** est entièrement destinée à **favoriser la fréquentation et l'accueil touristique sur le territoire de la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné.**

Cette taxe est collectée par les hébergeurs pour le compte de la Communauté de Communes, auprès de tous les touristes en séjour à titre onéreux sur le territoire. La taxe de séjour est régie par les articles L. 2333-26 à L.2333-46 du Code des Collectivités Territoriales.

Le conseil départemental de l'Isère a instauré une taxe additionnelle de 10% à la taxe de séjour.

Les personnes exonérées sont :

- Les personnes mineures
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire
- Les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à 10€ par nuit.

TARIF PAR PERSONNE ET PAR NUITEE (Taxe additionnelle départementale incluse) Délibération n°2023-220 en date du 26 octobre 2023

Catégorie d'hébergement	Tarif Retenu
Hôtel 5*, Résidences de tourisme 5*, Meublé de tourisme 5*	2.0 €
Hôtel 4*, Résidences de tourisme 4*, Meublé de tourisme 4*	1.70 €
Hôtel 3*, Résidences de tourisme 3*, Meublé de tourisme 3*	1.10 €
Hôtel 2*, Résidences de tourisme 2*, Meublé de tourisme 2*	0.70 €
Hôtel 1*, Résidences de tourisme 1*, Meublé de tourisme 1*, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.60 €
Camping 3*, 4*, 5*/ Terrain de caravanage 3*, 4* et 5*	0.40 €
Camping 1*, 2*/ Terrain de caravanage 1* et 2*	0.22 €

Pour les hébergements sans classement, le taux de 1.5% est appliqué au coût par personne de la nuitée.

Périodes de perception, déclaration, paiement :

- **Du 1^{er} Janvier au 31 Mars** : déclaration et paiement **avant le 31 Avril**
- **Du 1^{er} Avril au 31 Juin** : déclaration et paiement **avant le 31 Juillet**
- **Du 1^{er} Juillet au 30 Septembre** : déclaration et paiement **avant le 31 Octobre**
- **Du 1^{er} Octobre au 31 Décembre** : déclaration et paiement **avant le 31 Janvier**

Contact :

Gestionnaire de la Taxe de Séjour :

Service tourisme Les Vals du Dauphiné : Mme PUTELAT Anne-Laure – 06.09.66.78.85.